

L'EXTENSION DE L'AIRE DE NIDIFICATION DE LA GRIVE LITORNE (*Turdus pilaris*) EN BELGIQUE, DE 1967 A 1975

par R. de LIEDEKERKE (1)

Introduction

Depuis l'article de R. Arnhem en 1967 (*Aves*, vol. 4, p. 117), aucune étude globale n'a été publiée concernant le statut de la Grive litorne en Belgique, bien que l'aire de nidification de l'espèce s'agrandisse chaque année. Il nous a paru intéressant d'esquisser une analyse de cette évolution durant une période de neuf années, à partir de la première implantation connue en Belgique.

Rappelons ici que l'installation de la Grive litorne en Belgique correspond à une expansion de l'espèce en Europe occidentale, en direction de l'Ouest (Yeatman, 1971). *L'Atlas des Oiseaux nicheurs de France* (Yeatman, 1976) a bien mis en évidence l'envahissement progressif de l'Est de ce pays par la Grive litorne, à partir de 1953. Le statut de l'espèce en Belgique pour la période antérieure à 1967 et son expansion en Europe occidentale ont été décrits par J. Tricot, sous forme d'addendum à l'article de R. Arnhem (*Aves*, 4 : 121); nous n'estimons donc pas nécessaire d'y revenir ici.

Méthode utilisée

Sur la base des données fournies par les observateurs d'AVES et conservées dans les archives de la société, des données provisoires de l'Atlas des Oiseaux nicheurs de Belgique rassemblées à l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, et grâce à des contacts avec des observateurs locaux sensibilisés au problème, nous avons rassemblé les données disponibles sur la nidification de la Grive litorne en Belgique.

Nous avons reporté sur les cartes 1 à 10 toutes les données de nidification, en utilisant des signes différents pour les cas « certains » et les cas « probables ». Les zones hachurées recouvrent les régions où la densité devient telle qu'on peut les considérer comme entièrement occupées par l'espèce. Nos critères de distinction furent les suivantes :

Reçu le 05 X 1976.

(1) L'Agaric - 5371 Pallhe.
AVES, 13 (1976) : 243-256.

- Nidification certaine : découverte d'un nid;
transport de nourriture;
transport de matériaux;
juvéniles nourris par des adultes en dehors du nid.
- Nidification probable : adultes alertant;
adultes cantonnés en période de nidification;
juvéniles volant en juin et juillet.



Photo : P. de HARENNE.

Nidification de la Grive litorne (*Turdus pilaris*) en Belgique : construction du nid à La Gleize, 17 IV 1974.

Bien qu'elles soient un prélude fréquent à une nidification durant les années ultérieures, les observations d'oiseaux isolés à la fin du printemps et au début de l'été ont été exclues, car elles peuvent aussi être attribuées à de l'erratisme. De même, nous n'avons pas retenu les observations du mois d'août, qui concernent souvent des troupes importantes pouvant s'être déplacées loin des lieux de nidification.

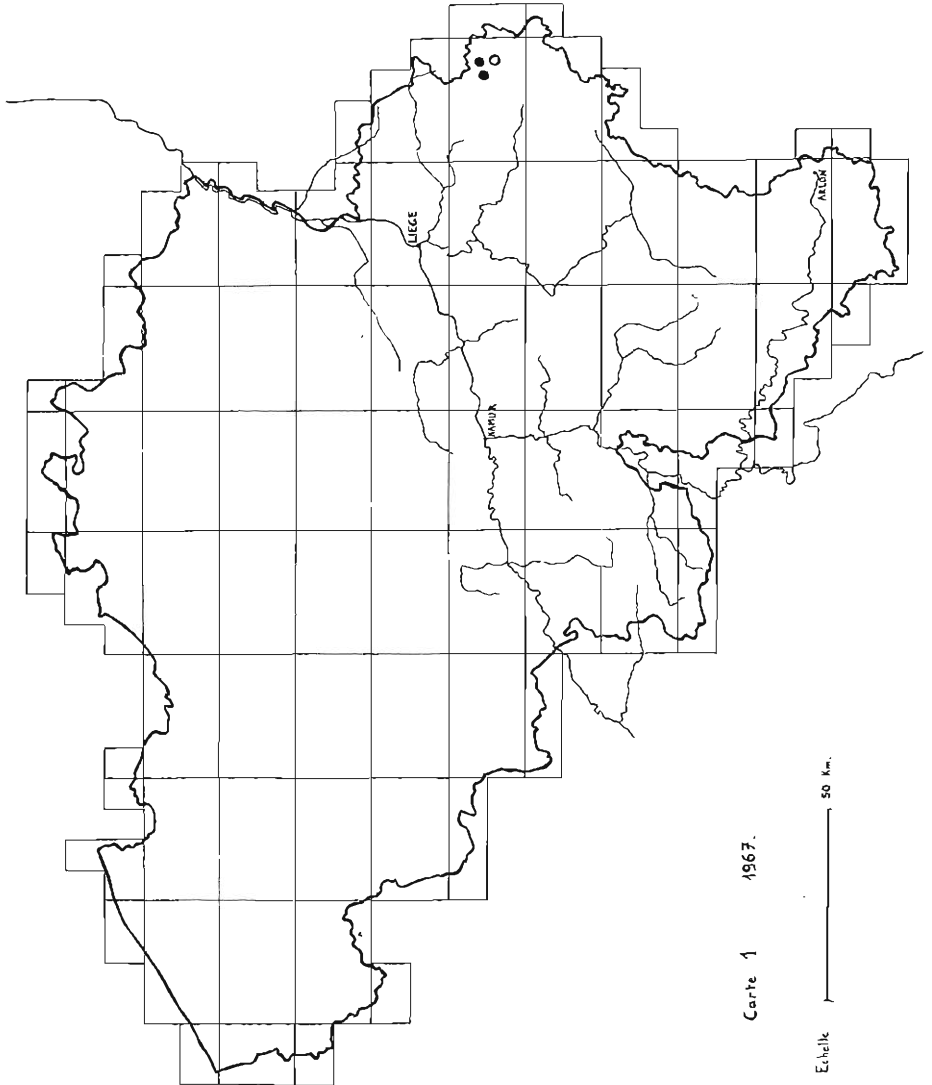
Précisons ici les limites et inconvénients de cette méthode, qui n'a pour base que les seules notes transmises par les observateurs de terrain. Il arrive fréquemment que ceux-ci mentionnent l'installation d'une colonie dans un nouveau site, sans préciser si la nidification s'est poursuivie durant les années

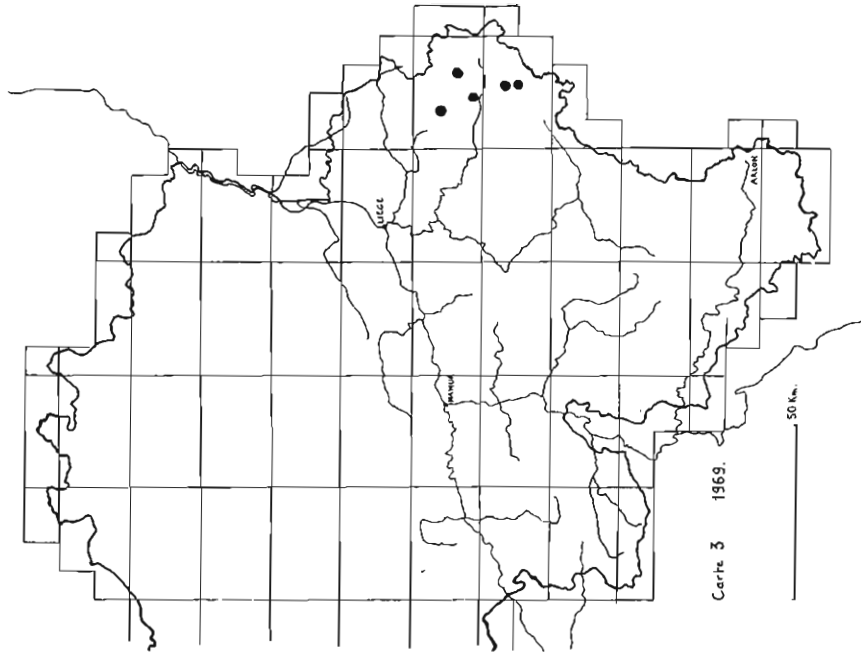
Grive litorne (*Turdus pilaris*) : synthèse des données de nidification.

● : nidification certaine - ○ : nidification probable

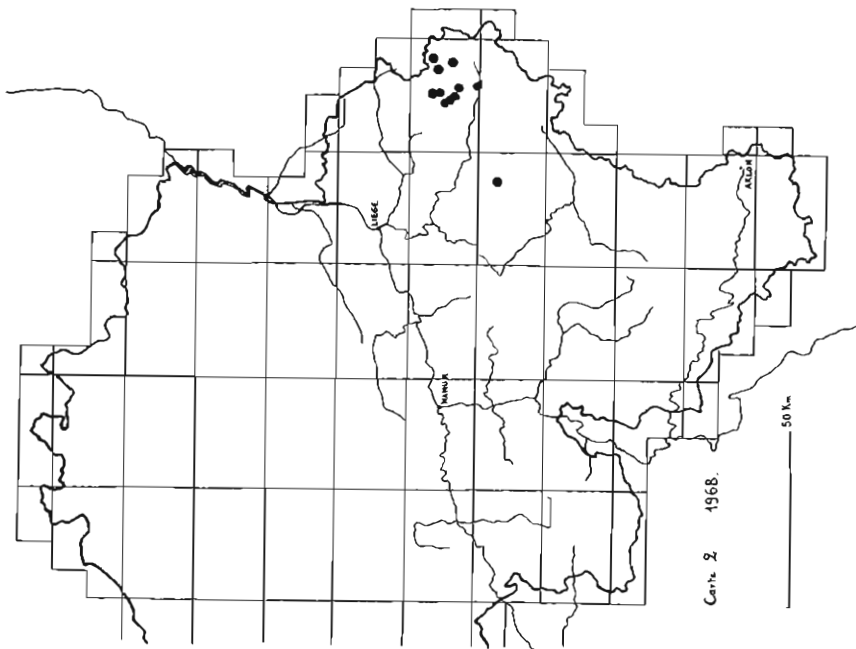
☰ : zone entièrement colonisée.

Cartes 1 à 9. — Synthèses annuelles.

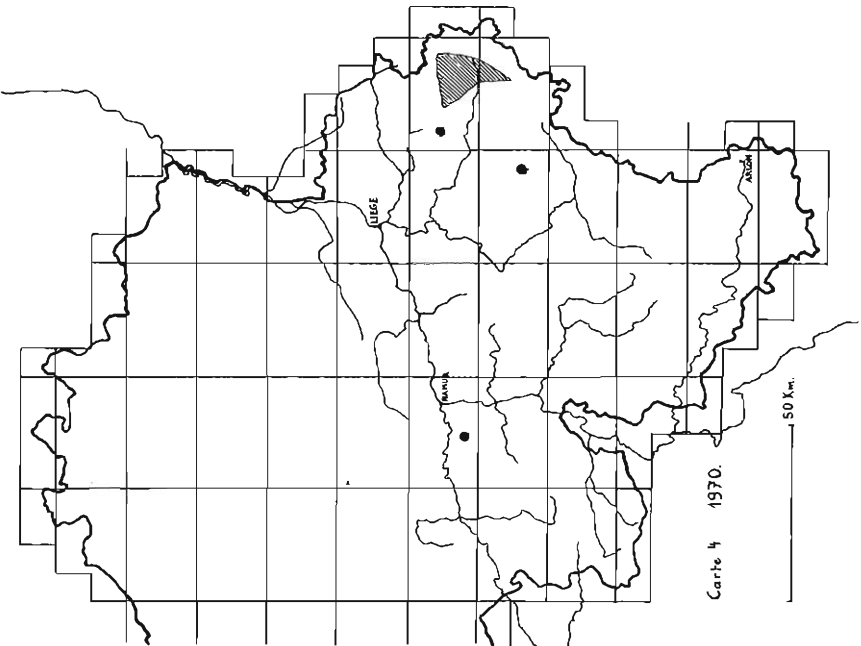
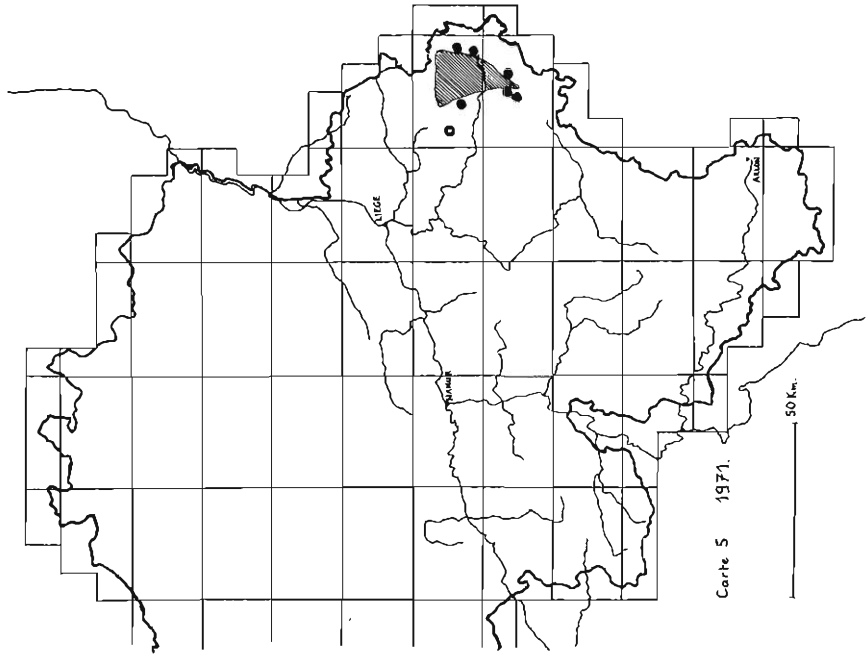


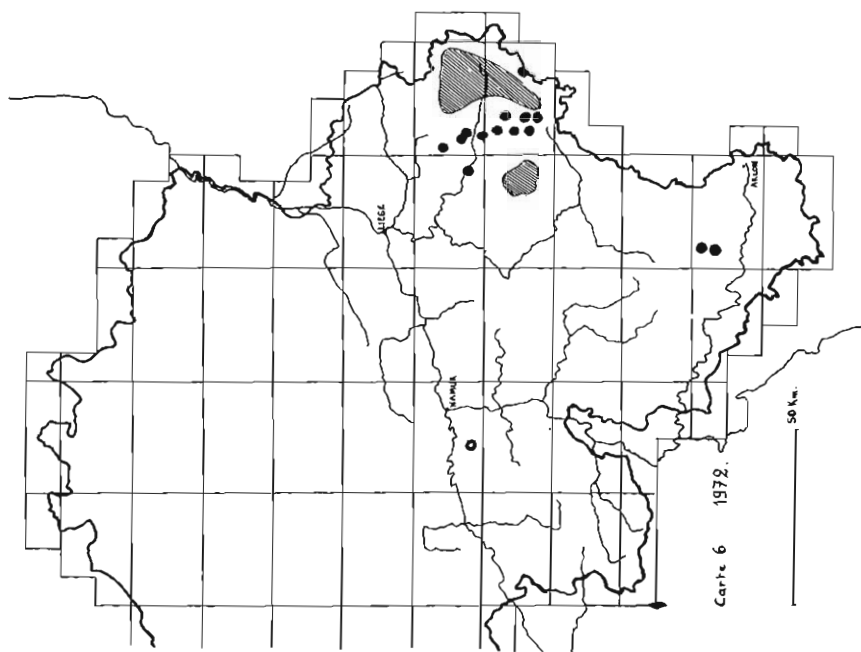
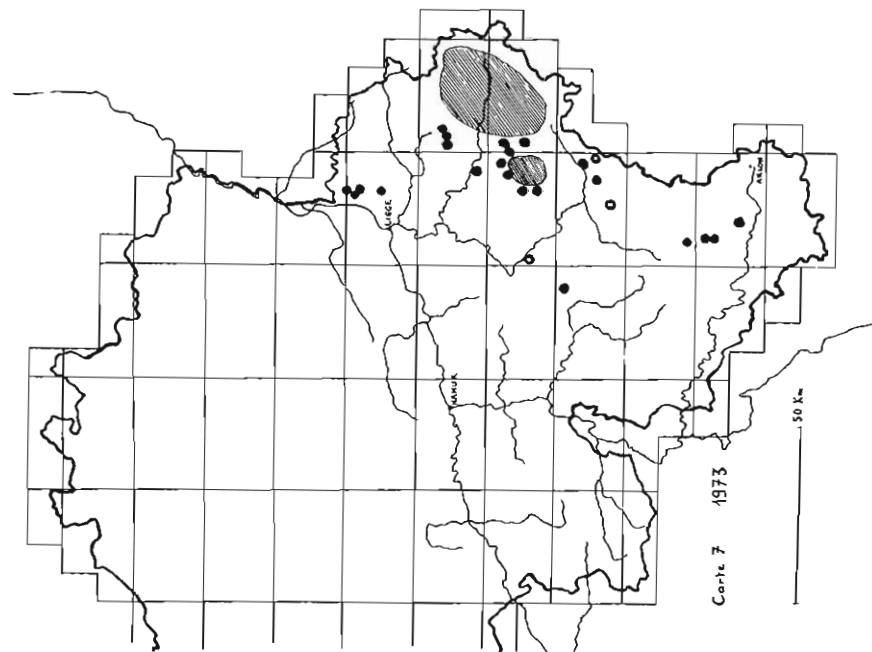


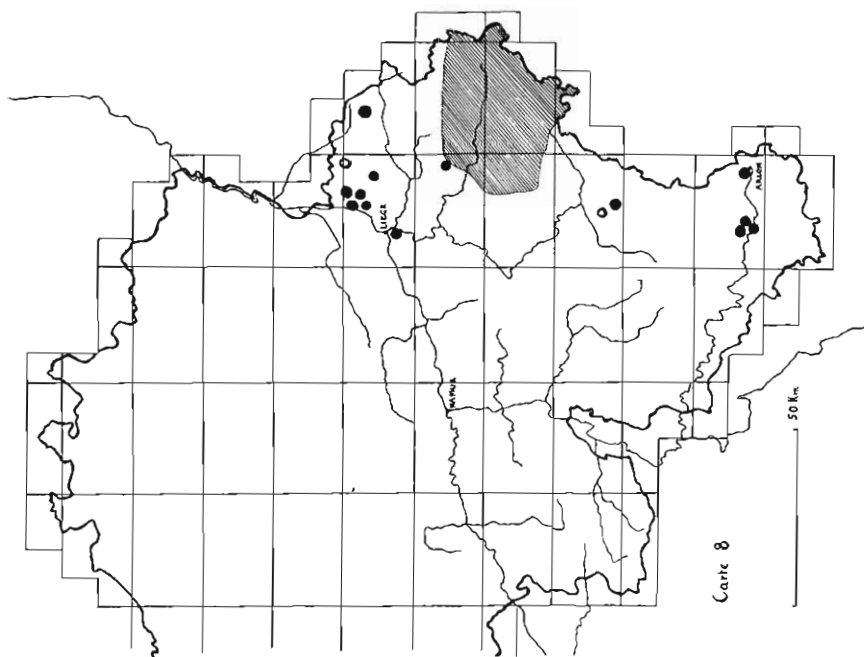
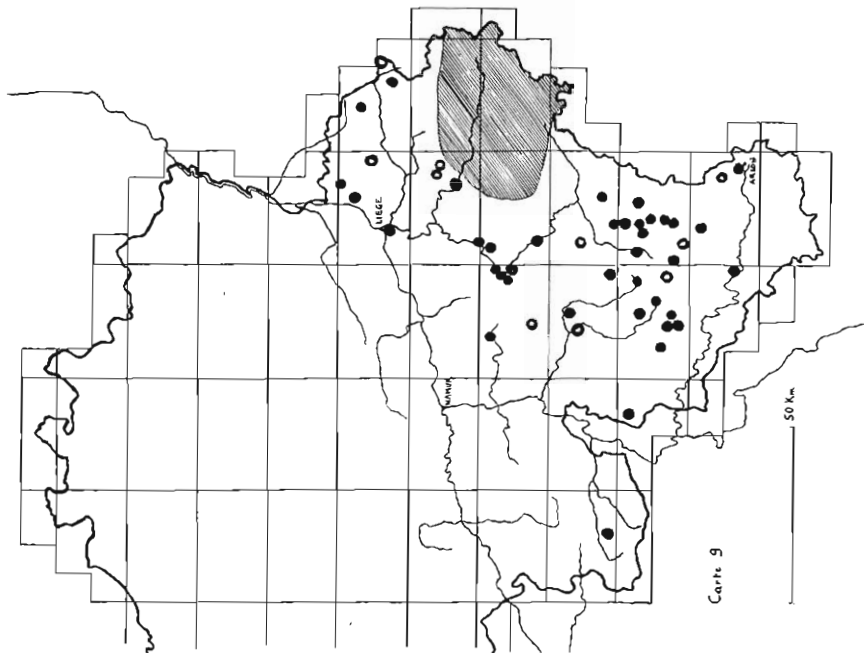
Carte 3 1969.

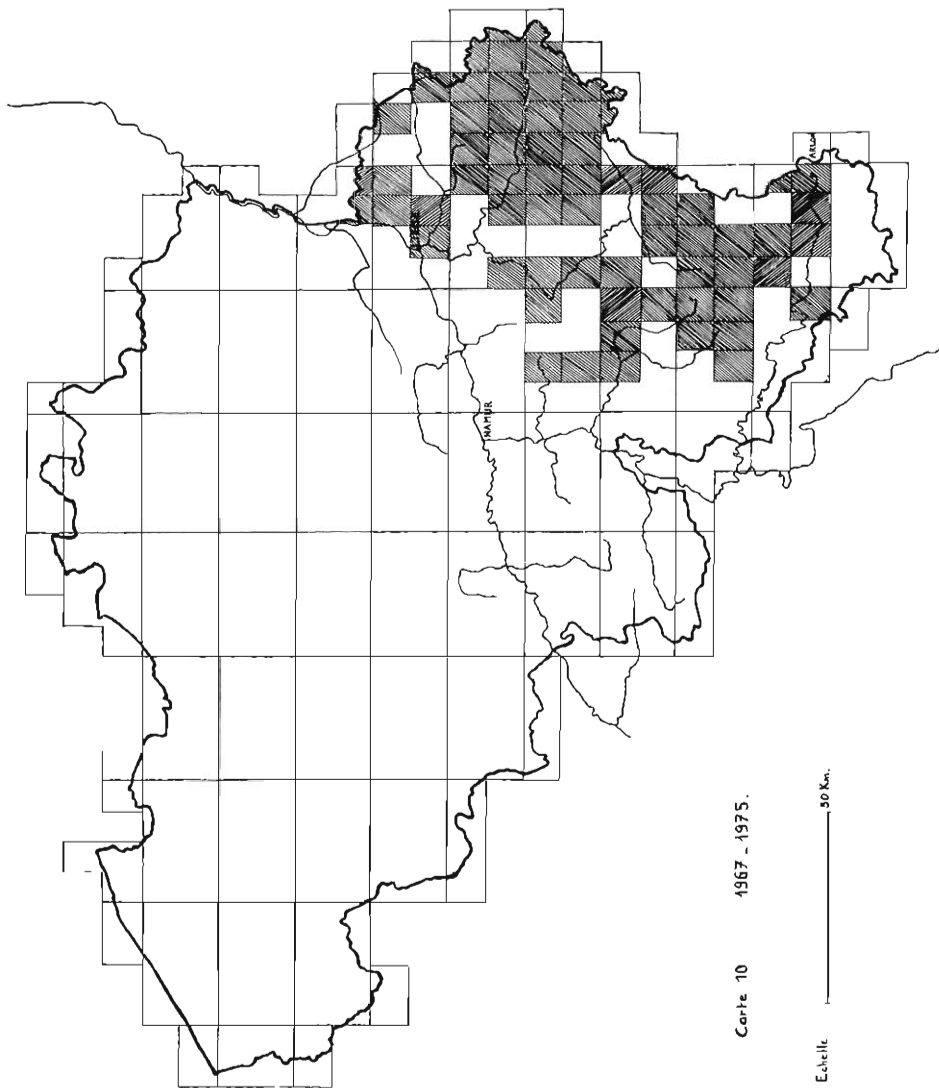


Carte 2 1968.









Carte 10. — Synthèse 1967-1975, par carré de 8×10 km (cartes 1/50.000^e de l'I.G.M.).

/// : nidification en 1975.

/// : nidification signalée une fois au moins de 1967 à 1974.

suivantes. Par conséquent, une nouvelle colonie signalée durant une année précise n'a pas été reprise sur les cartes des années ultérieures, si nous n'avons pas eu confirmation que le site était occupé à nouveau. De ce fait, certaines cartes traduisent peut-être insuffisamment l'expansion réelle de la Grive litorne. D'autre part, il faut constater que certaines régions d'Ardenne sont peu visitées par les observateurs, notamment le périmètre délimité approximativement par Marche-Houffalize-Neufchâteau-Gedinne. Ainsi, il est probable que l'expansion soudaine de l'espèce en 1975 dans la région située au Nord de l'axe Bertrix-Neufchâteau est quelque peu exagérée, du fait que plusieurs observateurs l'ont précisément explorée cette année-là, dans le cadre de recherches entreprises pour établir l'Atlas des Oiseaux nicheurs de Belgique. Et s'ils ont trouvé effectivement l'espèce nicheuse en de très nombreux endroits, il nous paraît peu vraisemblable que la Grive litorne ne se soit pas déjà installée dans ce secteur avant 1975. L'absence de renseignements — tant positifs que négatifs — ne nous permet pas de l'affirmer.

Néanmoins, malgré ces imperfections, la méthode utilisée permet de rendre compte de l'évolution générale de la situation.

Analyse de l'évolution du statut de la Grive litorne en Belgique

1967 - R. Arnhem apporte la première preuve de nidification de la Grive litorne en Belgique, en découvrant à la mi-mai un nid avec cinq jeunes à Elsenborn, en bordure des Hautes Fagnes.

Au cours de ses recherches ultérieures, il découvre encore deux autres sites de nidification dans les environs immédiats. Toujours dans la même région, un groupe de 20 à 25 exemplaires comportant quelques juvéniles est observé à la fin juillet (Arnhem, 1967).

1968 - Tout en continuant à se répandre aux alentours d'Elsenborn, l'espèce avance d'environ 10 km en direction du Sud-Ouest; plusieurs colonies sont trouvées dans divers hameaux de Waimes, ainsi qu'à Amblève. La nidification est également prouvée à Bihain, sur le plateau des Tailles, à 40 km au Sud-Ouest d'Elsenborn.

1969 - La zone d'occupation se modifie peu, si ce n'est une poussée vers le Sud en direction de Saint-Vith, où deux colonies sont découvertes. L'espèce est toujours présente en très petit nombre à Bihain.

1970 - Alors que la région comprise approximativement entre Malmédy, Elsenborn et Saint-Vith peut être considérée comme entièrement colonisée, une nouvelle poussée vers l'Ouest est constatée : deux couples tentent de nicher à Francorchamps.

D'autre part, un cas isolé de nidification est signalé à Sart-Saint-Laurent, à 110 km à l'Ouest d'Elsenborn.

1971 - Une nette expansion se marque autour du Plateau des Tailles. Plusieurs nouveaux sites de nidification sont notés à Lierneux et Bihain. La poussée au Sud de Saint-Vith se poursuit, tandis qu'à l'Ouest, la région de La Gleize est atteinte. Mais le fait le plus remarquable est l'apparition de l'espèce à l'extrême-Sud du pays, à Thiaumont, où deux adultes et deux juvéniles sont observés début juin.

1972 - La zone comprise entre le Plateau des Tailles et les Cantons de l'Est commence à être occupée; plusieurs colonies sont notées à l'Est d'une ligne passant par Stavelot, Vielsalm et Bovigny. Tandis que deux ou trois couples nichent dans la Fagne de Malchamps, près de Spa, de petites colonies sont trouvées au Sud de l'Ardenne, à Assenois. Un nouveau cas de nidification probable est signalé dans la province de Namur, à Fosses-la-Ville.

1973 - On assiste à une expansion considérable dans toutes les directions. Au Nord-Ouest, quelques colonies s'installent dans les environs de la Fagne de Malchamps et plusieurs sites de nidification sont trouvés au Sud de Visé et à Retinne, à plus de 25 km de là. A l'Ouest, la Famenne est atteinte : un couple niche à Harsin, près de Marche, et un juvénile est observé avec un adulte à Hotton le 1^{er} juillet.

On constate également une poussée vers le Sud-Ouest : l'espèce niche probablement à Longchamps et à Noville, tandis que plusieurs colonies sont établies à Tavigny.

Dans le Sud du pays on assiste à une dispersion des effectifs, des nichées étant notées à Villers-sur-Semois, Assenois et Hamipré.

1974 - La zone comprise entre le Plateau des Tailles et les Cantons de l'Est, ainsi que ces derniers, peuvent être considérés comme entièrement colonisés. L'espèce continue à s'implanter solidement dans la région de Visé et atteint les environs immédiats de Liège : quelques couples nichent dans le Domaine universitaire du Sart-Tilman.

Un premier cas de nidification est noté au Nord d'Eupen, à Walhorn, tandis qu'en Lorraine belge des nichées, en général isolées, sont observées aux environs d'Etalle et d'Arlon.

1975 - L'espèce niche dans la majeure partie de l'Ardenne. De multiples colonies d'importance variable sont recensées à l'intérieur d'un périmètre passant par Paliseul, Saint-Hubert, Bastogne et Anlier. En Famenne de petites colonies se sont établies dans la vallée de l'Ourthe, entre Marcourt et Bomal, tandis qu'un site de nidification est trouvé à Jemelle. L'espèce niche encore probablement à Eprave et à Buissonville, où des oiseaux alertent.

Le Condroz est également atteint : quelques couples nichent à Hamois, près de Ciney. A l'Est, la frontière française est quasiment atteinte à Rienne où une petite colonie comptant trois couples est établie. Enfin, quelques cas de nidification certaine ou probable sont signalés dans le secteur nord des Hautes Fagnes.

Discussion

Mode de progression

Lorsqu'on examine les conquêtes successives de la Grive litorne durant ces neuf dernières années, deux caractéristiques apparaissent : d'une part, une extension importante de l'espèce à partir d'un premier site de nidification stable (Elsenborn 1967, Bihain 1968); d'autre part, une avance par bonds comptant parfois plusieurs dizaines de kilomètres, sans que les espaces intermédiaires ne soient colonisés (Bihain 1968, Sart-Saint-Laurent 1970, Thiaumont 1971, Fa-

menne et région de Visé 1973, Rienne et Hamois 1975). Parfois, ces sites nouveaux sont apparemment abandonnés par après (Sart-Saint-Laurent 1970, Fosses-la-Ville 1972) ou réoccupés après un abandon temporaire. Plusieurs observateurs ont constaté l'installation d'une colonie dans un nouveau site, avec construction de nids et même début de couvaison, puis la disparition complète et inexplicable de l'espèce après la mi-mai (Francorchamps 1970, Lierneux 1971, Fagne de Malchamps 1973). L'action de prédateurs n'est pas à exclure : il a été noté à Lierneux en 1973 un cas d'anéantissement complet des couvées d'une colonie comptant 5 couples par des Corneilles noires (*Corvus corone corone*) et des Pies bavardes (*Pica pica*), tandis qu'à Francorchamps en 1970 et à La Gleize en 1974, un chat est vu s'enfuyant d'un arbre abritant un nid de Grive litorne. Mais après un délai de un à trois ans au maximum, les environs de ces sites ont été de nouveau occupés.

Zones occupées

Les deux zones que la Grive litorne a colonisées en premier lieu sont d'abord les Cantons de l'Est, puis le Plateau des Tailles. Il s'agit chaque fois de régions parmi les plus élevées de Belgique et situées à une altitude moyenne comprise entre 500 et 600 m. Glutz von Blotzheim (1964) note d'ailleurs qu'en Suisse également, dans une première étape, « ... les régions d'altitude moyenne, bien arrosées et à climat frais ou froid semblent préférées ». L'avance ultérieure de l'espèce ne nous permet pas d'affirmer que la Grive litorne serait limitée par une altitude minimum. Par contre, on peut constater une grande similitude dans les habitats fréquentés par les premières colonies établies dans les Cantons de l'Est : en 1967 et 1968, il s'agit souvent de nids dans des haies de Hêtres (*Fagus silvatica*, L.) ou en bordure de bois d'Epicéas (*Picea excelsa*, Link) à proximité immédiate de prairies où les oiseaux viennent se nourrir. C'est là en fait le biotope normal pour l'espèce, qui ne pénètre guère dans les massifs boisés (Géroudet, 1963). Cela permet aussi d'expliquer sa répartition apparemment inégale en Ardenne en 1975 : elle est quasiment absente des vastes massifs forestiers s'étendant approximativement de Saint-Hubert au Plateau des Tailles, mais est trouvée un peu partout sur le plateau s'étendant à l'Ouest de Bastogne, où se trouve un milieu ouvert avec beaucoup de lignes d'arbres, haies, bosquets et pâtures marécageuses, tous éléments favorables à la nidification de la Grive litorne.

Dynamisme de l'expansion

Par quel processus s'est fait l'envahissement d'une partie importante de la haute Belgique ? Y a-t-il eu un apport d'oiseaux uniquement à partir des Cantons de l'Est ou bien y a-t-il eu également une implantation à partir de l'extrémité Sud-Est du pays ? Seules des études par baguage ainsi qu'une analyse de la situation dans les régions limitrophes auraient peut être permis de répondre de manière certaine à ces questions. Toutefois, il résulte des données en notre possession que le dynamisme de l'espèce dans les Cantons de l'Est était nettement supérieur à celui de la population établie dans le Sud de la province du Luxembourg à partir de 1971. En effet, dès 1968, la Grive litorne s'est implantée solidement dans un secteur important des Cantons de l'Est. Plusieurs colonies, dont certaines comptent jusqu'à 10 couples, se sont installées dans la région située

au Sud-Ouest d'Elsenborn (Waimes, Amblève) et des rassemblements groupant une vingtaine d'exemplaires y sont observés au début juillet. Mil neuf cent soixante-neuf et 1970 voient une augmentation continue des effectifs et l'occupation de nombreux sites nouveaux dans la région. Le même type d'évolution se produit sur le Plateau des Tailles à partir de 1971. En 1975, plusieurs observateurs sont d'accord pour estimer que la Grive litorne est la Grive nicheuse la plus commune dans l'Est du pays. Mentionnons à titre d'exemple que, dès la deuxième quinzaine de juin et durant tout le mois de juillet, des rassemblements de 150 à 200 exemplaires ont été notés en plusieurs endroits. Par contre, le nombre de nids par colonie est toujours resté faible en Lorraine et dans le Sud de la province du Luxembourg. Après la découverte de la première nidification à Thiaumont, le 9 juin 1971, 1972 ne voit la découverte que de deux petites colonies comptant 3 et 5 couples à Assenois. En 1973, toujours dans la même région, on ne signale que 5 nichées isolées. En 1974, alors que des sites occupés l'année précédente sont abandonnés, quelques petites colonies éparées ne comptant jamais plus de 3 couples sont établies près d'Etalle et d'Arlon. Pourtant, Mois (1974) remarque que « les biotopes favorables à l'installation de cette Grive ne manquent pas dans la région » et il ajoute que les colonies présentes au Grand-Duché de Luxembourg sont florissantes. Ces différents éléments nous amènent à penser que la progression de la Grive litorne s'est faite principalement à partir des Cantons de l'Est. Manifestant un grand dynamisme, l'espèce se serait répandue graduellement en éventail vers l'Ouest : d'abord le Plateau des Tailles, puis dès 1973 en direction Nord-Ouest (région de Visé) et Sud-Ouest (région d'Houffalize). Mais il est probable qu'il y a également eu dans cette dernière région un apport de populations originaires du Nord du Grand-Duché de Luxembourg, où des colonies importantes existaient dès 1971. En 1974 et 1975, ces différentes zones de pénétration se seraient rejointes tout en continuant leur progression vers l'Ouest. Cela peut expliquer le nombre important de colonies découvertes en 1975, outre le fait, rappelons-le, que des recherches furent spécialement entreprises en juin 1975 sur le plateau compris entre Paliseul et Bastogne.

Une question subsiste : d'où venaient les Grives litornes nichant sporadiquement dans le Sud-Luxembourg à partir de 1971 ? Sont-elles originaires des Cantons de l'Est, du Grand-Duché de Luxembourg, ou bien des Vosges qui ne sont guère qu'à 150 km au Sud-Est ? Sans en avoir la preuve, nous estimons très probable qu'elles venaient également du secteur Nord-Est. En effet, nous constatons d'une part que l'espèce n'était pas encore signalée en 1975 dans les régions frontalières du Sud de la Gaume (Yeatman, 1976) et, d'autre part, comme mentionné ci-avant, des colonies comptant plus de 20 nids étaient établies dès 1971 au Nord du Grand-Duché de Luxembourg, à environ 45 km d'Arlon.

Principaux habitats

La Grive litorne s'établit dans plusieurs types de biotopes. De même, on trouve des nids à des hauteurs très différentes, entre 2 et 20 m environ. Il s'agit-là de constatations normales pour l'espèce.

En Ardenne, trois types de sites sont principalement occupés : haies de Hêtres, allées ou boqueteaux d'Epicéas d'âge très variable. Aulnes (*Alnus sp.*) et Saules (*Salix sp.*) en bordure de rivière. Les bosquets choisis se trouvent

assez fréquemment au milieu de landes marécageuses et toujours à proximité immédiate de prairies où les oiseaux vont se nourrir. L'espèce s'installe aussi dans les agglomérations (Lierneux, Jamoigne) ou dans des parcs (Spa, Hamois). Dans ce dernier cas, nous avons pu constater personnellement que les Grives litorne pâturaient volontiers dans des pelouses fraîchement tondues, manifestant là un opportunisme commun à d'autres Turdidés, tels que Merle noir (*Turdus merula*), Grive draine (*Turdus viscivorus*) et Grive musicienne (*Turdus philomelos*). Dans la région de Visé, les colonies sont établies dans des allées de Peupliers (*Populus sp.*) ou des vergers; il est vrai qu'on n'y retrouve absolument pas les biotopes préférés par l'espèce en Ardenne.

Les arbres dans lesquels les nids sont construits comprennent une grande variété d'espèces: outre celles déjà citées, mentionnons : Chêne (*Quercus sp.*), Charme (*Carpinus sp.*), Erable (*Acer sp.*), Tilleul (*Tillia sp.*), Pommier (*Malus sp.*), Poirier (*Pirus sp.*), Aubépine (*Crataegus sp.*), ... On a même trouvé à Bullange un nid sur une poutre, sous le toit d'un hangar !

Le nombre de nids par colonie est également très variable : les colonies nouvellement implantées comprennent en général de 2 à 6 nids, avec plusieurs fois des nichées isolées, surtout dans le Sud du pays. Dans les régions conquises depuis plus d'une année, les colonies d'une dizaine de couples au moins ne sont pas rares. Assez curieusement, les colonies les plus importantes dont nous avons eu connaissance ne sont pas situées dans les régions où l'espèce s'est répandue en premier lieu. Ainsi, en 1974, une colonie de 38 nids est trouvée dans des Peupliers près de Herve, tandis qu'une population de 50 à 100 couples nichait en 1975 le long de l'aérodrome de Saint-Hubert. Il est évidemment possible que de nombreuses colonies de cette dimension existent dans des secteurs où l'espèce est devenue tellement courante que les observateurs n'y prêtent plus guère attention.

Conclusion

Le statut de la Grive litorne en Belgique change continuellement. De nouveaux territoires sont conquis chaque année et on peut s'attendre à ce que la progression vers l'Ouest se poursuive. L'espèce faisant preuve d'un grand dynamisme et pouvant s'accomoder de plusieurs sortes d'habitats, il est probable que la partie du pays située à l'Est de la Meuse sera entièrement colonisée d'ici très peu d'années. Où cette invasion s'arrêtera-t-elle ? Si elle parvient à s'adapter à des milieux nettement plus peuplés et urbanisés tels ceux de Flandre, la Grive litorne pourrait atteindre le littoral. Cela nous semble plus une question de délai que de probabilité.

Remerciements

Au terme de cet article, nous tenons à remercier vivement tous ceux qui en ont permis la réalisation en transmettant leurs notes, et qu'il serait trop long d'énumérer ici. Nous tenons cependant à citer P. Bucquoye, P. Dejaifve, M. Derroanne, J. Dumont, P. de Harenne, J. Hurdebise, A. Lambotte, L. Letocart, S. Lhoest, C. Louis, M. Paquay, J. Rion, J. Temple-Lang, J. van Esbroeck,

J. Van Volsem et H. Wiesemes, qui ont bien voulu nous préciser le statut de la Grive litorne dans différentes régions.

Nous exprimons également notre gratitude à J. Tricot, qui a centralisé toutes les données des archives AVES.

Résumé

La preuve de la nidification en Belgique de la Grive litorne (*Turdus pilaris*) a été apportée en 1967 par R. Arnhem. Le présent article décrit l'évolution du statut de l'espèce en Belgique depuis cette date.

Les données pour les neuf années (1967 à 1975) sont reportées sur cartes et analysées, et les biotopes occupés sont décrits. Au total il semble que l'espèce, au départ principalement d'une petite colonie dans les Cantons de l'Est, ait colonisé aujourd'hui une bonne partie de la région située à l'Est de la Meuse. L'expansion de l'espèce vers l'Ouest semble devoir se poursuivre.

Summary

The Fieldfare (*Turdus pilaris*) was discovered breeding in Belgium in 1967. This paper deals with the evolution of its status.

Data collected during the nine years 1967-1975 are presented in a series of maps and are analysed; the habitats are described. Starting mainly from a small colony in eastern Belgium, the species now seems to occupy an important part of the region situated east of the river Meuse. The expansion westward is apparently still in progress.

CJ.

Zusammenfassung

1967 erbrachte R. Arnhem den Brutnachweis für die Wacholderdrossel (*Turdus pilaris*) in Belgien. Diese Abhandlung beschreibt nun die Bestandesentwicklung der Vogelart seit obengenanntem Jahr in Belgien.

Die während 9 Jahren (1967 bis 1975) gesammelten Daten werden kartiert und analysiert, die besetzten Biotope beschrieben. Man darf annehmen, dass die Art, die anfangs im deutschsprachigen Gebiet hauptsächlich eine kleine Kolonie bildete, zum jetzigen Zeitpunkt einen Grossteil des Gebietes östlich der Maas besiedelt hat. Der Ausdehnung der Art in westlicher Richtung scheint nichts im Wege zu stehen.

MVe.

BIBLIOGRAPHIE

- ARNHEM, R. (1967) : Première découverte en Belgique d'une colonie de Grives litorne (*Turdus pilaris*). *Aves*, 4 : 117-122.
- GEROUDÉ, P. (1963) : *Les Passereaux*, vol. II.
- GLUTZ von BLOTZHEIM, N. (1964) : *Die Brutvögel der Schweiz*.
- LIPPENS, L. et WILLE, H. (1972) : *Atlas des Oiseaux de Belgique et d'Europe occidentale*.
- MOIS, C. (1974) : Contribution à l'étude de l'avifaune nidificatrice de Lorraine belge. *Aves*, 11 : 177-191.
- YEATMAN, L. (1971) : *Histoire des Oiseaux d'Europe*.
- YEATMAN, L. (1976) : *Atlas des Oiseaux nicheurs de France*.